

**BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION
A AGIRES DÉVELOPPEMENT**

Je soussigné(e)

agissant en qualité de Directeur(trice)

de l'établissement ci-après dénommé
reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant
l'adhésion et le paiement des cotisations à l'association et confirme notre
demande d'adhésion à AGIRES Développement*.

Le montant de la cotisation d'adhésion qui sera à régler par votre
établissement pour l'année 2024 est de 417 € par mois TTC* (facturé au
prorata temporis des mois restants sur la première année) puis facturé
annuellement en janvier l'année suivante.

Cachet de l'établissement :

A :

Le :

Signature :

* L'adhésion à AGIRES Développement est conditionnée par l'accord de son conseil d'administration
et son montant est fixé lors de l'AG du mois d'octobre précédant chaque année.